

VÉDAZINE



**COUP D'ENVOI DES TRAVAUX
DU FUTUR PÔLE ENFANCE & JEUNESSE !**

DATES À RETENIR!

- Marché de Noël (14 décembre)
- Vœux aux Védasiens (18 janvier)
- Mardi Graves (8 & 9 février)

ÇA SE PASSE

À SAINT-JEAN !

- Plongez dans la magie des fêtes de fin d'année

DOSSIER

**BILAN DE L'ANNÉE 2024 &
PERSPECTIVES POUR 2025**

B

O

N

N

E

S

F

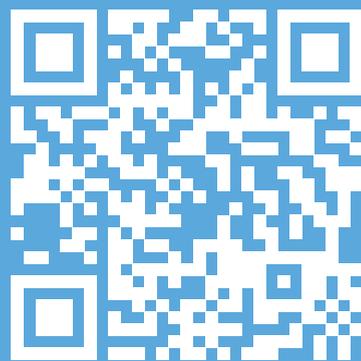
Ê

T

E

S

Pour les fêtes,
offrez des places
au Théâtre du
Chai du Terral



 @theatreduchaiduterral

 Théâtre du Chai du Terral

 04 67 82 02 34



François RIO
Maire
saintjeandevadas.fr
chaiduterral.com

ÉDITO

du Maire



Chères Védasiennes, Chers Védasiens,

Le 10 septembre, le conseil municipal a connu un tournant majeur avec le départ de certains élus dans des groupes d'opposition. Cette décision, bien que regrettable, nous amène à une nouvelle étape de la vie municipale.

Depuis plusieurs mois, des divergences profondes sont apparues, affectant l'esprit d'équipe et la capacité des membres de mon groupe à travailler ensemble de manière constructive. Néanmoins, s'il y a bien une chose dont vous devez être convaincus, c'est que notre commune demeure la priorité pour nous tous et ceci en dépit des difficultés. En effet, je sais qu'ensemble, malgré les écueils, nous continuerons d'œuvrer pour que nos projets avancent et que les services offerts aux Védasiennes et Védasiens soient toujours de qualité.

Je vous réaffirme mon engagement à poursuivre, avec détermination, le travail engagé. Le 28 octobre dernier, nous avons ainsi posé la première pierre du nouveau Pôle Enfance et Jeunesse. Ce projet, porté par une volonté collective forte et soutenu par plusieurs années de concertation et de travail, est le symbole de notre engagement en faveur de l'avenir et de l'épanouissement de nos jeunes, pour lesquels nous souhaitons offrir un espace de vie et de développement adapté à leurs âges, à leurs usages et à leurs aspirations.

Si cette réalisation nous réjouit, elle n'aura de sens que si elle est accompagnée d'un engagement fort et constant de notre part. Nous le savons, l'avenir d'une collectivité se construit aussi au prix d'un travail d'équipe sans faille. Il est parfois nécessaire de surmonter des obstacles et de dépasser des divergences, car l'intérêt général est ce qui doit toujours guider notre action.

Soyez assurés de notre engagement sans faille,

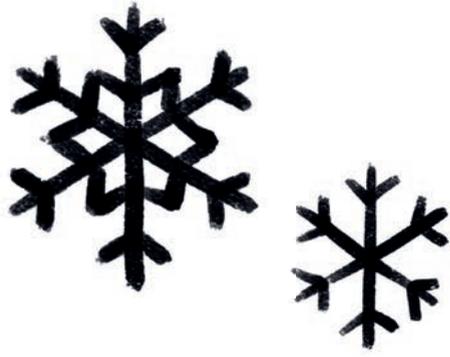
Merci de votre confiance et de votre soutien,

François Rio

*Prenez soin de notre territoire,
Prenez soin de nous. Et préparons l'avenir!*



SOMMAIRE



5 ZOOM SUR
 À la Une : Les membres du club « Entre ambitieuses »
 reçoivent François Rio
 La photo du Mag' : Pose de la première
 pierre du Pôle Enfance & Jeunesse

6 DOSSIER
 Bilan de l'année 2024 & Perspectives pour 2025

8 ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN!
 Plongez dans la magie des fêtes de fin d'année

10 DÉCOUVERTES
 Portrait du mois : Jean Ané contrebassiste de talent
 Dans les coulisses de votre mairie

12 ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!
 Retour sur Festin de Rue édition 2024
 Deux bourses mises en place pour les jeunes Védasiens !

14 DÉCRYPTAGE
 Comprendre les compétences entre la Ville de Saint-Jean-de-Védas
 & Montpellier Méditerranée Métropole

16 EN MOUVEMENT
 Le programme des prochains mois du théâtre du Chai du Terral
 Retour sur les grands événements qui ont marqué Saint-Jean

18 LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS
 Engagement des bénévoles Védasiens !

20 TRIBUNES

23 ON SORT!
 Agenda de l'hiver (décembre, janvier et février)



ZOOM SUR



Sur le fil des réseaux sociaux

Facebook Festin de Rue : plus de 2000 vues sur les coulisses des préparatifs de Festin de Rue. L'équipe du festival a été mise à l'honneur à J-5 du grand jour...



À la une

Les membres du club Védasien « **Entre ambitieuses** » ont invité François Rio, le Maire, à échanger sur les problématiques rencontrées par les femmes entrepreneuses sur la commune. Créé par Pauline Becquerelle, Charlène Badino et Maria Paredes en janvier 2024, ce mouvement rassemble désormais plus de 45 femmes entrepreneuses qui profitent de ces temps d'échange pour réseauter, partager et se soutenir.

Plus d'infos sur :
[linkedin.com/company/entre-ambitieuses](https://www.linkedin.com/company/entre-ambitieuses)



La photo du Mag'

Gérard Mazar, ancien policier municipal, a reçu la médaille de la Ville lors de la pose de la première pierre du Pôle Enfance et Jeunesse. Il y a plusieurs décennies, Gérard Mazar a offert aux jeunes le premier espace d'échange et de rencontre de Saint-Jean-de-Védas. Nous le remercions pour son engagement.



Dans l'œil des médias

Le média Hérault Tribune publie un article intitulé : « *Saint-Jean-de-Védas : la saison 2024-2025 du Chai du Terral placée sous le signe de l'éclectisme* ». La programmation du théâtre du Chai du Terral détaillée dans le média qui parle de « *Jazz envoûtant, cirque époustouflant, théâtre familial... [...] une saison haute en couleurs* ».

Il est encore temps de vous abonner ou d'offrir des places à vos proches pour les fêtes de fin d'année.

Infos, programme & réservations sur :
chaiduterral.com





DOSSIER

2024 & 2025 : deux années marquées par des réalisations majeures et des projets ambitieux

L'année 2024 a été riche en réalisations et événements à Saint-Jean-de-Védas. L'année 2025 sera marquée par l'inauguration de nouveaux équipements structurants attendus par tous.

Place centrale et Halles védasiennes : Un nouveau cœur de vie

Une grande place centrale au cœur du projet

De nouveaux lieux de rencontres sortent de terre au cœur de Saint-Jean-de-Védas.

Ainsi, sur plus de 6000 m², une grande place centrale arborée, avec une fontaine, sera aménagée pour offrir un cadre de vie plus agréable et apaisé.

La conservation d'un maximum d'arbres existants, la plantation de plus de 80 nouveaux spécimens favoriseront un meilleur développement pour une biodiversité plus riche. Gagné sur les surfaces jusqu'alors d'enrobés, ce végétal introduira une ambiance de nature au cœur de l'espace public, favorisant ombre et fraîcheur. Cet espace public deviendra le nouveau point de rencontre des Védasiens grâce à son ambiance canopée.

Un emplacement pour accueillir le marché est prévu au nord de cette place permettant sa relocalisation dans un espace plus accueillant et mieux agencé.

Ce plan d'ensemble prévoit également la création

de résidences, d'un centre médical et de bureaux. La végétalisation occupera une place importante dans ce nouveau paysage urbain.

Une inauguration prévue pour 2025

En 2025, les Halles Védasiennes seront inaugurées, devenant un tout nouvel espace dédié à la convivialité et à la rencontre. Les habitants pourront se retrouver, échanger et profiter d'un cadre agréable pour des moments de détente, en famille ou entre amis. Véritable pont entre l'ancien et le nouveau Saint-Jean, ces halles créeront un lien essentiel entre les différents quartiers de la commune.

Un lieu de vie hybride et dynamique

Les Halles Védasiennes se distingueront par leur nature hybride, mêlant espaces gourmands et marchands. Ce lieu de vie proposera une offre variée et de qualité, avec 22 étals, des lieux de dégustation, un restaurant d'application, un restaurant sur le toit (rooftop)... Des événements réguliers viendront également rythmer la vie de ce lieu atypique.



« Les objectifs de cette réalisation d'envergure sont clairs, cohérents et convergents : connecter les différents quartiers de la ville, unir les Védasiens, inviter chacun d'entre nous à échanger, partager et se rencontrer et ceci en toute convivialité. »

François Rio, votre Maire



Nouveau Pôle Enfance & Jeunesse : une implantation stratégique qui se veut inclusive

Un réel besoin pour les jeunes

Le Centre Jeunesse actuel, situé dans l'ancienne Poste, montre des signes de vétusté. Peu adapté aux besoins des jeunes, l'édifice ne répond plus aux exigences actuelles. Face à cette situation, la municipalité a décidé de prendre les devants en lançant un projet ambitieux : la construction d'un nouveau Pôle Enfance & Jeunesse, dont l'inauguration est prévue courant 2025.

Une implantation stratégique

Ce nouvel espace prendra place derrière la Maison des associations Edith Cabanne, à proximité du quartier de Roque Fraïsse. Ce choix d'implantation n'est pas anodin, puisqu'il vise à renforcer la mixité sociale, en offrant un lieu central et accessible à tous les jeunes. Le Pôle intégrera tous les âges de l'enfance à l'adolescence.

Un projet écoresponsable

Le Pôle Enfance & Jeunesse se veut exemplaire en terme environnemental : confort d'usage, choix des matériaux, gestion des déchets, choix pertinents des essences végétales... Ce projet s'inscrit en outre dans la démarche Bâtiment Durable Occitanie (BDO), qui prend en compte des niveaux de performance vis-à-vis du bioclimatisme, des matériaux bio-performants, du confort d'été, des performances énergétiques et du suivi des consommations énergétiques...

Cours oasis : des écoles

Au cours des dernières années, les cours des écoles les plus anciennes de Saint-Jean-de-Védas ont été progressivement transformés pour laisser place à un projet innovant : la création de « cours oasis ». Ces espaces, conçus pour être rafraîchissants et végétalisés, apportent une bouffée d'air frais tant pour les enfants que le personnel encadrant ou l'environnement.

Les cours oasis visent à concilier trois enjeux majeurs : l'amélioration du bien-être des élèves et du personnel scolaire, la protection de l'environnement et l'infiltration naturelle des eaux de pluie (afin de réduire l'impact du ruissellement lors épisodes cévenols).

La végétalisation des cours d'école, en remplaçant le béton par des plantes et des matériaux naturels, permet de créer de véritables îlots de fraîcheur.



Inauguration des nouveaux courts de tennis : un équipement moderne et écoresponsable

En 2024, le Tennis Club a franchi une étape importante avec l'inauguration de trois nouveaux courts couverts et la réhabilitation de deux courts extérieurs. Cet équipement moderne permet au club d'accueillir des compétitions de haut niveau tout en garantissant un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite.

La nouvelle structure, bâtie avec une ossature en bois et une charpente recouverte de toile tendue, laisse entrer la lumière naturelle, créant un espace lumineux et agréable pour les joueurs. Par ailleurs, le choix de ne pas chauffer ou climatiser le bâtiment permet de minimiser l'impact environnemental de cette infrastructure.

Le Tennis Club dispose désormais de neuf terrains : sept en surface synthétique et deux en terre-battue. Au total, la surface ajoutée atteint 2 162 m².



Ligne 5 du tramway : Une nouvelle façon de se rendre à Clapiers en passant par Montpellier

La Ligne 5 du tramway reliera dès le second semestre 2025 Clapiers à Saint-Jean-de-Védas, en passant par l'ouest de l'Écusson. Elle viendra renforcer le réseau existant et desservira 27 stations.

La ligne 5 est actuellement en phase de travaux d'infrastructure, avec une mise en service prévue pour fin 2025.

À noter : une fois les travaux achevés, le double sens sur les axes védasiens seront maintenus.

Mutuelle Just

La mutuelle communale lancée en mars lors d'une réunion publique ne désemplit pas.

Ouverte à tous les habitants et salariés de Saint-Jean-de-Védas, cette mutuelle solidaire vous permet de profiter de nombreux avantages :

- Des tarifs réduits négociés par votre commune
- Une adhésion dès le lendemain sans délai de carence
- Vos démarches administratives prises en charge par un conseiller
- Aucun critère de souscription, ni questionnaire médical
- Des avantages inclus dans toutes les formules...
- Une couverture de qualité sur les 6 postes essentiels

Pour en savoir plus : just.fr/rdv



ÇA SE PASSE À SAINT-JEAN

Plongez dans la magie des fêtes de fin d'année



La fin d'année est là... L'occasion pour notre commune de se parer de ses plus belles couleurs pour célébrer les fêtes. Voici un aperçu des animations et événements qui vous attendent en ce mois de décembre. Joyeuses fêtes !

Saint-Jean s'illumine pour les fêtes

Les illuminations de Noël en plus d'être décoratives, jouent un rôle clé dans l'animation de la commune en créant une ambiance chaleureuse et féerique. Elles attirent visiteurs et habitants, dynamisent les commerces locaux et nous rassemblent. Cette tradition est adaptée aux enjeux écologiques, notamment avec l'utilisation de leds.

Ainsi, jusqu'au 6 janvier, de nombreux sites sont décorés : Domaine du Terral, parvis de la Mairie, places de l'Ortet et de l'église, rue Fon de l'Hospital, avenue G. Clemenceau, ronds-points A. Villaret et des oliviers, carrefour P. Bernard...



Festivités à destination des bébés

Le Relais Petite Enfance organisera également un spectacle le jeudi 19 décembre à la médiathèque. Au programme : deux représentations (9h45 et 11h) ainsi qu'un goûter pour les assistants maternels. La Maison de la Petite Enfance (crèche) organisera, quant à elle, un temps convivial parents/enfants avec un spectacle de Noël suivi d'une collation le 14 décembre.

Sapins de Noël dans les écoles

Cette année encore, la Ville offre des sapins naturels aux écoles. Leur installation est devenue une véritable tradition, attendue avec impatience par les élèves. En décorant eux-mêmes ces arbres, les écoliers participent à la création d'une atmosphère féerique tout en développant leur créativité.



Célébration pour nos aînés

Le repas spectacle des aînés aura lieu début décembre. Organisé par le service Festivités et financé par la Ville, il permet à tous les Védasiens de plus de 67 ans (sur inscription) de partager ensemble un moment de convivialité. Pour ceux de plus de 77 ans (sur inscription) ne pouvant pas se rendre à l'événement, un colis gourmand est proposé, composé de terrine de foie gras, vin, truffes en chocolat... Les fêtes de fin d'année s'annoncent chaleureuses à Saint-Jean !



Consommez local : soutenez vos commerçants !

Les fêtes de fin d'année sont également l'occasion idéale de soutenir les commerçants et artisans de notre commune. Que ce soit pour vos cadeaux, vos repas de fêtes ou vos décorations, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin à Saint-Jean-de-Védas.

Pensez également à réaliser votre « Pass commerces » ! Cette carte de fidélité gratuite permet à tous les Védasiens de gagner en pouvoir d'achat, tout en consommant local !

Plus d'infos : proximity-edf.com/territoires/saint-jean-de-vedas



Marché de Noël le 14 décembre

Retrouvez le marché de Noël dans la Cour du Domaine du Terral de 11h à 20h. Nombreux stands : produits artisanaux, spécialités locales, vin chaud, livres, décorations, paniers gourmands, douceurs sucrées, point restauration, buvette... Tout est réuni pour vous plonger dans l'ambiance des fêtes !



Au programme :

Présence d'une borne à selfies, pour un souvenir photo avec le Père Noël

11 h Ouverture

11h-13h Ateliers créatifs: création d'un « Noelarium » et d'un centre de table pour les fêtes

12h Parade circassiens/lutins

14h Arrivée du Père Noël, Échassiers et Circassiens

14h-17h Ateliers créatifs : création d'un « Noelarium » et d'un centre de table pour les fêtes

15h Spectacle Féérique

16h15 Parade

16h30 Concert de Chœurs de Noël (salle de spectacle du Chai du Terral)

17h30 - Spectacle Féérique

18h30 - Spectacle « Feux pirates »

19h30 - Feu d'artifice

20h - Clôture

* Remerciements aux associations : ASCL et APIEU, ainsi qu'à M. Blackal guide nature herboriste et aux chœurs et musiciens de l'école municipale de musique.*

À noter également !

Atelier créatif le 11 décembre

10h-12h Atelier « Réalisation de breuvages de Noël » à la Maison de la Nature (Parc du Terral) (Entrée libre, sur inscriptions : maisondelanature@saintjeandevedas.fr)

Concert de Noël le 15 décembre

17h Concert de Gospel Giving Singers en l'église (Tarifs : 12€ & gratuit - 12 ans)

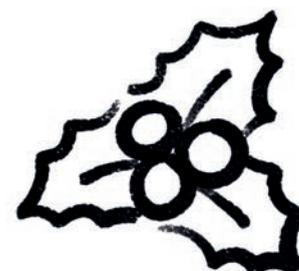
Vœux aux Védasiens le 18 janvier

11h Vœux aux habitants à la Salle des Granges (Entrée libre)



Un Noël plus solidaire

Enfin, rappelons que cette période est aussi celle du partage et de la solidarité. Cette année encore, nous encourageons les habitants à participer aux actions de soutien organisées par les associations védasiennes, que ce soit à travers les collectes de jouets, de vêtements ou de denrées alimentaires. Parce que ne l'oublions pas, Noël, c'est avant tout une fête de partage.





DÉCOUVERTES

Portrait du mois : Jean Ané ou le parcours inspirant d'un contrebassiste de talent

Après plus de vingt années passées à enseigner la contrebasse à l'école municipale de musique de Saint-Jean-de-Védas, Jean Ané est parti en juin dernier à la retraite. L'occasion de dresser le portrait de ce musicien à la fois artiste et pédagogue.

Jean a suivi des études musicales au conservatoire de Perpignan. Il débute alors par la clarinette, mais le destin en décide autrement, lorsqu'à 15 ans, un professeur lui fait découvrir la contrebasse. Cette rencontre fortuite marque le début d'une passion indéfectible pour cet instrument.

Jeune adulte, sa passion le conduit à faire un choix audacieux : quitter l'École Normale pour se lancer dans des études supérieures musicales. Un pari risqué, qui inquiète ses parents qui souhaiteraient le voir suivre une voie plus traditionnelle, mais Jean est déterminé.

Son talent et sa rigueur le mènent rapidement à intégrer l'Orchestre National Montpellier Occitanie, où il devient contrebasse solo.

Aujourd'hui second soliste, il se produit toujours avec l'orchestre.

Une carrière pédagogique au long cours

Jean Ané débute sa carrière d'enseignant en 1981, et partage son savoir dans divers conservatoires et écoles de la région. Pendant plus de vingt ans, il enseigne à l'école municipale de musique de Saint-Jean-de-Védas, où il développe une pédagogie basée sur l'écoute, le travail et le partage. Il permet à ses élèves de s'épanouir musicalement. « *Enseigner la musique est un langage universel. Un do ré mi reste un do ré mi partout dans le monde.* » explique Jean Ané.

Mardi Graves : un événement musical dédié aux instruments graves

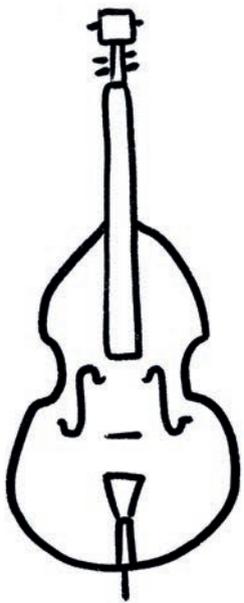
En 1993, alors qu'il est professeur à Béziers, Jean Ané décide de lancer le festival Mardi Graves avec Yves Lair, tubiste et alors directeur de l'école municipale de musique. « *Au départ, nous voulions simplement promouvoir la contrebasse. Nous avons organisé une journée avec des stages et un concert. Le succès a été tel que nous avons décidé de renouveler l'expérience.* » explique-t-il.

Mardi Graves est aujourd'hui un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'instruments graves. Il célébrera en février 2025 sa 32^{ème} édition.

Une vie dédiée à la musique

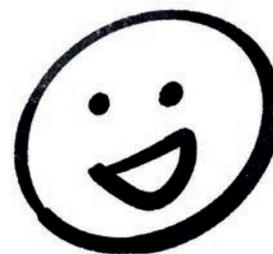
Bien qu'il ait pris sa retraite de l'enseignement, Jean Ané n'a pas quitté le monde musical. Il continue de jouer avec l'Orchestre National Montpellier Occitanie. Il partage en outre sa passion avec ses enfants et petits-enfants, tous musiciens. « *La pratique musicale est essentielle, même si on ne devient pas professionnel. Elle ouvre l'esprit et apporte une richesse intérieure incomparable.* », explique-t-il.

Jean Ané a laissé une empreinte indélébile à l'école municipale par son engagement, et a inspiré de nombreux jeunes contrebassistes à poursuivre leur propre aventure musicale. « *Il faut rencontrer l'instrument. C'est le son qui déterminera le choix des enfants.* », conclut Jean Ané, qui à 15 ans, a trouvé sa voie en suivant la résonance unique de la contrebasse.



La Ville de Saint-Jean-de-Védas souhaite la bienvenue au nouveau professeur de contrebasse Tom Gélineaud, contrebasse solo à l'Orchestre National Montpellier Occitanie qui enseigne à l'école municipale de musique depuis la rentrée de septembre.





Dans les coulisses de votre Mairie

Vous pensez tout savoir sur votre mairie ? Pas toujours facile de connaître les missions de chacun des agents. Pour cette nouvelle édition, votre Védazine vous emmène à la rencontre du service urbanisme qui fait partie du Pôle Aménagement du territoire.

Le service urbanisme joue un rôle essentiel dans le développement du territoire. Composé de quatre agents, il gère les dossiers d'aménagement, les autorisations d'urbanisme et veille au respect des réglementations. Que ce soit pour des conseils, des demandes d'autorisation ou le suivi des travaux, le service urbanisme joue un rôle indispensable dans le développement harmonieux de la commune.

Missions du service

- Assurer le suivi des autorisations d'urbanisme, depuis le dépôt du dossier jusqu'à la délivrance de l'arrêté autorisant les travaux
- Autorisations d'urbanisme et de travaux dans les établissements recevant du public : déclarations préalables de travaux, permis de construire...
- Contrôle de la conformité des travaux et mise en œuvre de procédures contraignantes si des infractions sont relevées
- Conseils : aide à la réalisation de projets, en conformité avec la réglementation
- Gestion foncière : préemptions et acquisitions foncières pour le compte de la commune en zones agricole et naturelle
- Suivi des grands projets d'aménagement : comme par exemples les Halles Védasiennes, le Pôle Enfance & Jeunesse, les ZAC, le Contournement Ouest de Montpellier (COM), la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan...

Une équipe dédiée

- Laila, secrétaire du service, est le premier point de contact pour les Védasiens. Elle assure l'accueil et transfère les demandes aux bons interlocuteurs.
- Karine, technicienne en urbanisme, réalise la pré-instruction de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. Elle vérifie que chaque dossier soit conforme aux réglementations en vigueur.
- Auriane, agent de contrôle assermentée, est chargée de la conformité des travaux et de la gestion des infractions.
- Audrey, la responsable du service, suit les dossiers des grands projets. Elle est en charge du suivi du PLUi en lien avec les services de la Métropole, des opérations telles que : les ZAC, le COM. Elle supervise les aspects administratifs et juridiques des autorisations d'urbanisme délivrées par le service ainsi que les contentieux. Elle participe au sein du Pôle Aménagement, au suivi des enjeux en matière de politique environnementale.

Le saviez-vous ?

La Ville de Saint-Jean-de-Védas est engagée dans la lutte contre la cabanisation

Depuis la rentrée, la Ville est officiellement engagée dans la lutte contre la cabanisation, qui concerne les constructions illégales en zones agricole et naturelle. En signant la convention, nous rejoignons le réseau des 65 communes de l'Hérault qui font partie de ce dispositif.

À noter !

Obligation d'enduire les murs de clôture

Pour rappel, toute création ou surélévation d'un mur de clôture nécessite une autorisation d'urbanisme. Par ailleurs, conformément au Plan Local d'Urbanisme et au Code de l'urbanisme, les murs de clôture doivent s'intégrer harmonieusement aux façades des bâtiments. Un recensement des murs non crépis, notamment ceux en bordure de l'espace public, est en cours par des agents assermentés par la Ville. Les propriétaires concernés recevront des courriers contraignants. Nous vous invitons à participer activement à l'embellissement des rues et des quartiers.

Infos : 04 99 54 98 60

Avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Climat (PLUi)

Le PLUi est un document d'urbanisme qui définit les règles d'aménagement du territoire à l'échelle métropolitaine pour les dix prochaines années. Il précise les droits à construire, tout en préservant l'environnement, le cadre de vie et le patrimoine.

Le PLUi localise aussi les futurs équipements publics et encourage le renouvellement urbain. Il est essentiel pour les particuliers, les professionnels de l'immobilier et les élus. Ce plan vise à créer une métropole économe, intégrée, tout en réservant deux tiers du territoire aux zones naturelles et agricoles.

L'élaboration d'un PLUi est une démarche collective de longue haleine associant de manière continue les élus et les citoyens.

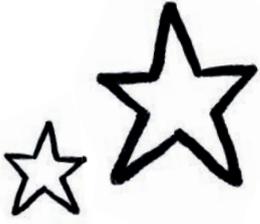
Après la mise à disposition du public des dernières cartes du PLUi en septembre 2024 puis l'arrêt du projet en Conseil de Métropole le 8 octobre, le document sera soumis aux personnes publiques associées.

L'enquête publique devrait se dérouler de mars à mai 2025 pour ensuite être présentée au vote pour approbation du conseil métropolitain à l'été 2025.

Infos détaillées sur : montpellier3m.fr/plui



ÇA BOUGE À SAINT-JEAN!



Retour sur Festin de Rue édition 2024



Recherche de partenaires & mécènes

La Ville de Saint-Jean-de-Védas est à la recherche d'entreprises partenaires ou mécènes souhaitant s'associer à l'événement Festin de Rue. Votre soutien permettra de continuer à proposer une programmation riche et diversifiée, tout en valorisant les arts de la rue et en créant un moment de partage pour tous les publics.

Pourquoi nous soutenir ?

- > Vous associez l'image de votre entreprise à celle d'un festival créatif, populaire et ouvert aux autres
- > Vous contribuez à soutenir un évènement culturel majeur
- > Vous profitez d'une visibilité médiatique (presse, affichage, programme, réseaux sociaux...)
- > Vous bénéficiez de contreparties
- > Vous impliquez votre entreprise dans la vie locale, pour l'intérêt général
- > Vous participez à la création d'un réseau de partenaires et tissez des liens avec de nombreuses entreprises

Envie d'en savoir plus ?

Contactez : festinderue@saintjeandevedas.fr

Nouvelle librairie à Saint-Jean !

La création de la Librairie Joker, généraliste et indépendante, est l'œuvre de deux amoureux des livres, Magali et Christophe.

Vous y trouverez tous les types de livres neufs, en rayon ou à la commande, avec un focus particulier sur la littérature, la jeunesse ainsi que sur la bande-dessinée et le manga.

Parmi les engagements forts de la librairie :

- un engagement écoresponsable : meubles et décoration en partie issus d'upcycling, contrat d'électricité verte, recyclage/réutilisation des cartons d'emballage...
- un engagement inclusif en s'adressant à tous les publics, quels que soient leur âge, genre, origine ou milieu social et en participant au dynamisme de la vie locale, qu'elle soit commerçante, associative ou caritative.

Lieu : 115 esplanade de l'Ortet

Infos : contact.librairiejoker@gmail.com



PIJ : 2 bourses disponibles pour les jeunes !



La Ville propose une bourse à l'initiative pour encourager les jeunes de 16 à 25 ans à réaliser des projets citoyens, solidaires, environnementaux, sportifs ou culturels. Les projets doivent avoir un impact local et répondre à des critères d'éligibilité.

Le **BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)** est une formation accessible dès 16 ans, qui permet de travailler dans l'animation auprès d'enfants et de jeunes. La Ville propose une bourse pour aider les jeunes à financer cette formation. Nombre de places limité.

Infos : [prij@saintjeandevédas.fr](mailto:pij@saintjeandevédas.fr) ou 06 34 69 60 91

Recensement

Du 16 janvier au 25 février, une partie des Védasiens sera recensée. Si vous êtes concerné par cette démarche, vous recevrez un courrier de votre mairie. Ensuite, un agent recenseur, muni d'une carte accréditive se présentera à votre domicile pour vous accompagner et vous guider dans cette démarche. Deux options s'ouvrent à vous : un recensement version papier ou en ligne. Cette dernière option rapide, simple et efficace est vivement encouragée, elle est facilement réalisable sur : le-recensement-et-moi.fr

Plus d'infos : 04 67 07 83 03

Ouverture de l'institut « Bulle de bonheur »

« Bulle de bonheur » est un institut dédié au bien-être des bébés, des femmes enceintes, des jeunes mamans et des femmes en général. Il propose du spa bébé, du bain enveloppe, des massages...

Lieu : 10 rue du Pradet

Infos : [Instagram Bulledebonheur](https://www.instagram.com/Bulledebonheur) ou 06 45 78 28 70

Nouveaux locaux de Nathalie Sicard Long

Nathalie Sicard Long, psychologue clinicienne s'installe dans de nouveaux locaux situés dans le cœur du village. Ce lieu est constitué de trois bureaux, dont deux sont proposés à la location, ainsi que d'une salle d'attente commune.

Praticiens possibles : psychologue, sophrologue, psychomotricien, orthophoniste, thérapeute...

Lieu : Espace Beaupré - 10 Route de Béziers

Infos : 06 28 03 34 40



Un peu d'histoire...

Saint-Jean-de-Védas a dévoilé en octobre dernier trois panneaux historiques, fruit du travail de Francis Jammes et Patrick Martinez. Ces panneaux, installés au cœur du village, retracent l'histoire de lieux emblématiques comme l'ancien presbytère, qui abrita autrefois l'école des garçons et la mairie, ainsi que le château et les pigeonniers de la rue du Pradet. Une initiative qui vise à raviver la mémoire collective et à mettre en valeur notre riche patrimoine.



Les actus de votre médiathèque...

À noter dans vos agendas !

Le 5 février à 10h30, le Café des parents « Être parent aujourd'hui » proposera un moment d'échange avec deux infirmières puéricultrices de la PMI. Les parents pourront discuter de sujets liés à l'éducation des enfants : arrivée d'un bébé, sommeil, pleurs, écrans...

La médiathèque c'est dès 3 mois !

La médiathèque propose des espaces adaptés aux 0-3 ans offrant albums, imagiers, CD, jeux et jouets. Elle organise également des animations tous les samedis à 10h30 et un mercredi par mois.

Inscrivez-vous !

En vous inscrivant (c'est simple et rapide), vous pourrez emprunter jusqu'à 12 documents (livres, DVD, CD, revues...), mais aussi accéder à des services en ligne tels que des cours illimités, des vidéos à la demande, de la presse, des livres...

Infos : mediatheques.montpellier3m.fr ou 04 67 15 47 57



Rencontre entre les arts...

Une rencontre créative a réuni les élèves adultes de l'école d'arts plastiques et les professeurs de l'école de musique lors d'une exposition dédiée à quatre grands compositeurs : Claude Debussy, Olivier Messiaen, Gabriel Fauré et Éric Satie. Inspirés par des œuvres telles que Clair de lune et Masques et bergamasques, les élèves ont réalisé vingt tableaux, transposant la musique en couleurs. Onze de ces œuvres ont été sélectionnées pour décorer les salles de musique.

Un magnifique échange artistique ! Chapeau les artistes !

DÉCRYPTAGE

Comprendre les compétences entre : La Ville de Saint-Jean-de-Védas & Montpellier Méditerranée Métropole

Il n'est pas toujours évident de bien comprendre la répartition des compétences entre votre commune et la Métropole de Montpellier (3M). Ces deux collectivités territoriales jouent des rôles complémentaires, mais leur organisation peut prêter à confusion. C'est pourquoi, nous vous proposons de décrypter les compétences de chacune d'entre elles pour en faciliter la compréhension.



Ville de Saint-Jean-de-Védas : Une gestion de proximité

La commune gère les affaires du quotidien et de proximité qui touchent directement les habitants. Parmi ses compétences principales, on retrouve les thématiques suivantes :

Enfance & Jeunesse

- . Gestion des écoles primaires (infrastructures, restauration scolaire, temps périscolaires...)
- . Centre de loisirs
- . Crèche (Maison de la Petite Enfance)
- . Relais Petite Enfance
- . Lieu d'Accueil Enfants Parents
- . Centre Jeunesse
- . Point Information Jeunesse

Prévention & Sécurité

- . Police municipale
- . Plan Communal de Sauvegarde

État Civil

- . Cimetière
- . Carte d'identité et Passeport
- . Certification de signature
- . Décès, mariage, pacs, parrainage civil et naissance
- . Élections
- . Recensement citoyen à 16 ans

Administration

- . Débit de boissons
- . Réservation de salles

Urbanisme & Aménagements

- . Délivrance des permis de construire
- . Entretien des espaces verts et des équipements communaux (parc du Terral, stade, gymnase...)

Culture

- . Théâtre du Chai du Terral
- . Écoles municipales d'arts plastiques et de musique
- . Galerie F. Porras
- . Festival Festin de Rue

Festivités

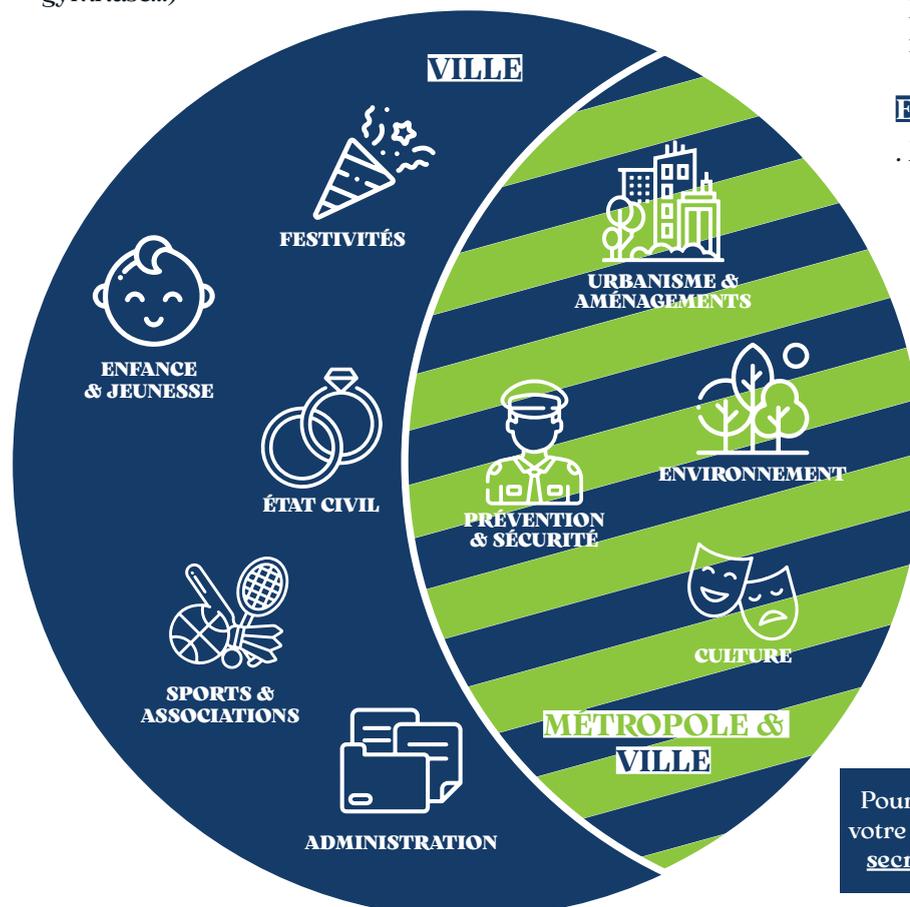
- . Animations
- . Marchés

Sports & associations

- . Soutien matériel, logistique et financier

Environnement

- . Maison de la nature



Pour toutes demandes concernant votre mairie, vous pouvez contacter : secretariat@saintjeandvedas.fr



Montpellier Méditerranée Métropole : une mutualisation des services à grande échelle

La métropole est composée de 31 communes pour une population totale de près de 500 000 habitants. Ce regroupement de communes permet une coopération dans la gestion de compétences nécessitant une vision plus large. L'objectif de cette mutualisation est d'assurer une meilleure efficacité et de réduire les coûts.

Économie & Emploi

- . Soutien aux entreprises
- . Aménagement et gestion des zones d'activités
- . Appui à l'emploi

Urbanisme & Aménagements

- . Voirie : création et entretien
- . Espace public
- . Programme local de l'habitat
- . Logement social
- . Aires d'accueil gens du voyage
- . Amélioration du parc immobilier
- . Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Déchets

- . Collecte
- . Traitement
- . Déchèterie
- . Prévention et économie circulaire

Transports

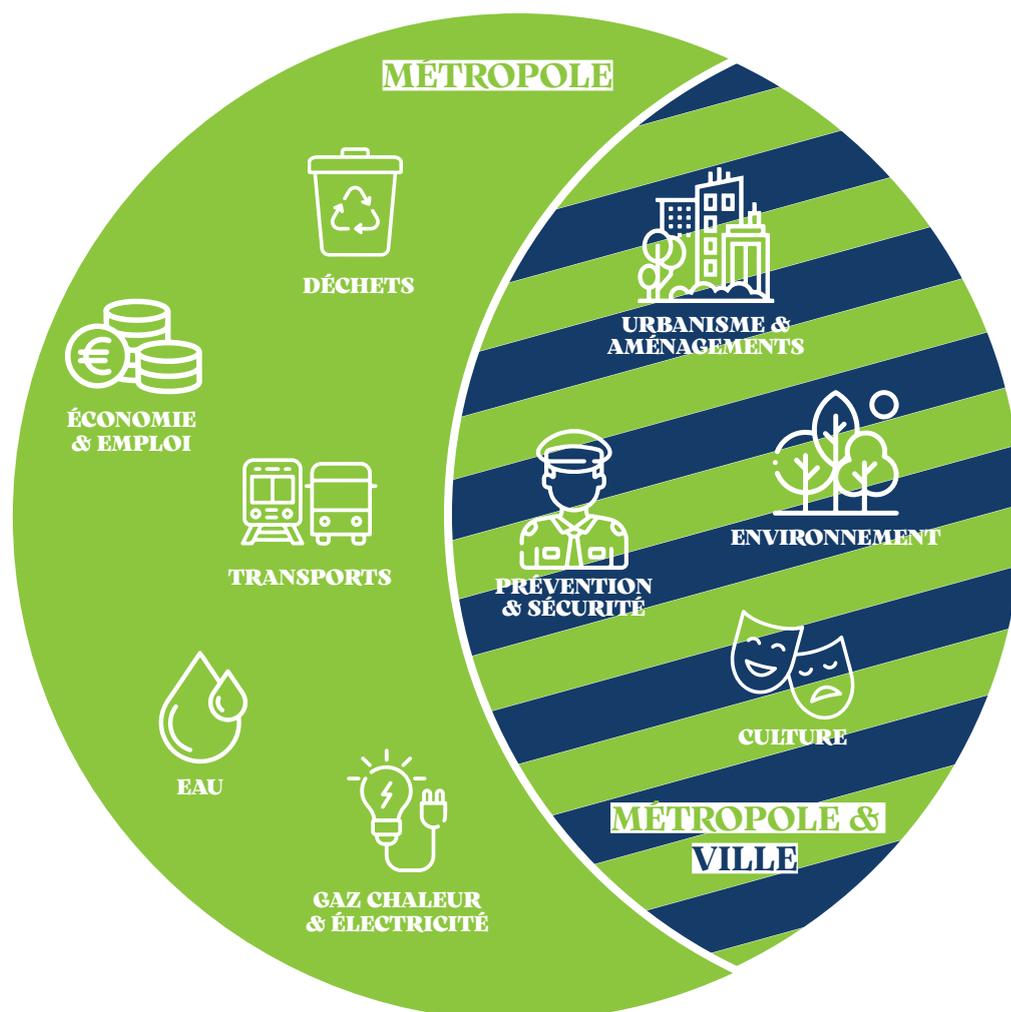
- . Tramways
- . Bus
- . Vélo
- . Covoiturage

Eau

- . Eau potable
- . Assainissement
- . Gestion des milieux aquatiques
- . Protection contre les inondations

Environnement

- . Souveraineté alimentaire
- . Agroécologie
- . Rénovation énergétique
- . Qualité de l'air
- . Plan climat



Gaz chaleur et électricité

- . Gestion de la concession de distribution de gaz et d'électricité
- . Réseau de chaleur (chauffage urbain)

Prévention & Sécurité

- . Police des transports

Culture

- . Certaines manifestations
- . Médiathèque

Le saviez-vous ?

Un agent de la Métropole répond à vos questions en Mairie.

Il peut centraliser votre demande, faciliter vos démarches ou vous aiguiller auprès des services métropolitains compétents.



≡ EN MOUVEMENT

De nombreuses animations festives, culturelles et sportives vous sont proposées toute l'année ! Retrouvez le programme détaillé quotidiennement mis à jour sur : saintjeandedevas.fr/agenda

Chai du Terral : Au programme des trois prochains mois dans votre théâtre

Infos et réservations : chaiduterral.com

Samedi 18 janvier - 17h

« Parbleu ! » par l'Atelier Lefevre & André

Thématique : Slow cirque

Dès 6 ans - Durée 1h10

À noter ! Atelier duo enfant/adulte autour du spectacle (inscription gratuite, sur présentation du billet de spectacle, minimum 15 jours avant la représentation).



Vendredi 24 janvier - 20h

« 2048 » par la Compagnie Chute Libre

Thématique : Danse hip-hop & DJ

Dès 12 ans - Durée 1h



Samedi 1^{er} février - 20h

« L'érotisme de vivre, 95 ans et toute une vie avant » par Catherine Ringer

Thématique : Poésie chantée

Dès 16 ans - Durée 1h10



Samedi 8 & dimanche 9 février

Festival Mardi Graves

Samedi

18h30 - Concert « À la rencontre de l'Octobasse »

20h - Grand Concert « C'est Beau l'Hérault »

Dimanche

15h - Concert des professeurs et stagiaires



Samedi 1^{er} mars - 17h

« Coda » par la Compagnie Laissons de Côté

Thématique : théâtre musical et bruité

Dès 6 ans - Durée 55 min



Pour la Saint-Valentin déclarez votre flamme !

Comme chaque année, la Ville met à votre disposition les trois panneaux lumineux pour afficher vos petits mots doux. Pour participer, rien de plus simple : envoyez votre message à communication@saintjeandedevas.fr. Nous les diffuserons tout au long de la journée du 14 février.



Retour en images sur...

Fête de la courge

Potirons, potimarrons, butternuts, citrouilles, pâtissons... la famille des cucurbitacées a été mise à l'honneur durant cette journée festive organisée par la Ville.



Semaine Bleue

Grand succès de cet événement mettant en avant la place de nos aînés dans la ville. Au programme : olympiades, loto, thé dansant, dîner/spectacle...



Nouveaux élus au Conseil municipal des enfants

Cérémonie de remise des écharpes aux écoliers du CMI.



L'exposition de l'artiste Miha

Vernissage à la Galerie Francis Porras



Atelier Maison de la Nature

Grand succès des nombreux ateliers organisés par la Maison de la Nature.

Retrouvez tous les ateliers proposés sur : saintjeandevédas.fr/sjdv/developpement-durable/maison-de-la-nature



Journée prévention

Les agents de la mairie ont pu bénéficier d'une journée prévention sur le thème de la qualité de vie et des conditions de travail.



Journée du Patrimoine

Visite historique du Domaine du Terral et du cœur de village



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



La rubrique « La Parole aux associations » est dédiée à la vie des associations locales. Elle est le reflet de la diversité et de l'engagement des associations védasienne et plus particulièrement de leurs bénévoles et membres.

Être Nous : nouvelle association !

L'association « Être Nous » s'adresse aux mamans, futures mamans et nouveaux parents avec enfants en bas âge. Elle propose des cafés partagés et des ateliers avec des professionnels de santé, offrant un espace de rencontre, d'écoute et de soutien pour échanger et partager entre parents. Ce projet met l'accent sur la création de moments de rencontres et de discussions où l'écoute, l'entraide et le partage sont les maîtres mots.

Infos : Facebook « Être nous » ou Instagram « etrenous_ » ou etrenous34@gmail.com



Association
Être Nous

Inscrivez-vous à l'aquagym !

L'Aquagym vous tente ? Il n'est pas trop tard pour vous inscrire ! Cours d'essai gratuit.

Lieu : Piscine Amphitrite

Infos et inscriptions : aquagymvedasienne.com

Association des parents d'élèves...

À la rentrée, l'association « Les Enfants d'Ormesson » a remis 3000 euros à l'école Jean d'Ormesson pour financer activités, matériel et sorties, grâce au soutien des Védasiens et des parents. Merci à eux.

Infos : Facebook « Les Enfants d'Ormesson SJVD »



Lors d'un temps convivial de rentrée, l'association Ribambelle a remis un chèque de 1500€ à l'école René Cassin et un autre de 3000 € à l'école Alain Cabrol pour financer les différents projets à destination des écoliers.

Infos : miliz.graphik@gmail.com



« Les Loulous » ont remis deux chèques pour un montant total de 2700€ au groupe scolaire Louise Michel. L'association remercie tous les participants aux actions qui ont permis de récolter cette somme. Elle lance également un appel à bénévoles, car seuls trois parents actifs et quelques bénévoles assurent actuellement les activités. Enfin, les commerçants peuvent soutenir l'association en offrant des dons pour la tombola de juin 2025.

Infos : asso.lm34@gmail.com



Soutenez Espoir pour un Enfant !

L'association Espoir pour un Enfant vous accueille pour donner ou acheter une variété d'articles : vêtements, chaussures, jouets, livres, mercerie, vaisselle, bibelots... Vous pouvez également déposer du matériel médical.

Infos : 07 89 88 57 52

Activités de Vedas Endurance

Rejoignez le club de running pour des entraînements tous les mardis et jeudis à 19h au parking du collège et le samedi à 9h sur la piste d'athlétisme de Fabrègues. Les séances, adaptées à tous les niveaux, incluent des exercices de footing et de cardio, ainsi que des sorties le week-end et la participation à des marathons et trails.

Infos : vedas-endurance.fr

Accompagnement scolaire et alphabétisation

Le Secours Catholique propose gratuitement un accompagnement scolaire pour les élèves, des cours d'alphabétisation pour les adultes et une aide sociale sur rendez-vous pour les personnes en difficulté. Priorité aux personnes en situation de précarité. L'association recherche également des bénévoles pour renforcer son équipe.

Joke Ere : soirées improvisées

L'association Joke Ere propose des soirées de théâtre improvisé le premier mercredi de chaque mois au Théâtre de la chocolaterie. Tarif : 12€

Infos : joke-ere.fr

Paniers de l'Espoir : 10 000 paniers repas distribués

En septembre dernier, l'association a franchi le cap des 10 000 paniers repas distribués sur la commune. Elle propose également des colis alimentaires.

Infos : lespaniersdelespoir34@gmail.com

Stage de danses, détente & loisirs

VDances de Couples propose un stage « Danses, Détente & Loisirs » en Espagne du 29 mai au 1^{er} juin 2025. Au programme : cours de danses de couple matin et après-midi dans un hôtel 4*, avec soirées dansantes. Tarif : 449€ (transport, pension complète, cours et soirées). Réduction de 40€ pour toute inscription avant le 31/01.

Infos : 06 09 547 552 ou vdances@gmail.com

Initiation au cyclotourisme

Le CTV propose de l'initiation au cyclotourisme le premier dimanche de chaque mois (départ du Terral à 9h). Circuits faciles entre 40 et 60 km. Les trois premiers essais sont gratuits. Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus.

Infos : alain.clam@wanadoo.fr

Organisation de séjours et week-ends de ski

Le Club de ski CICMS organise des week-ends et séjours de ski dans les Alpes à des tarifs compétitifs. Rejoignez-les à Serre Chevalier les 31 janvier et 21 mars ou lors de séjours à Val d'Isère et Les Menuires. Tous les niveaux sont bienvenus.

Infos : cicms.clubffs.fr

Programme d'Obliques Arts & Culture

- 3/12 : « les Couloirs de l'opéra Comédie »
- 15/12 : « Millau et son Viaduc »
- 19/01 : « Villeneuve et le Château-Abbaye de Cassan »
- 28/01 : « la Comédie d'hier à aujourd'hui »
- 9/02 : « Lodève et l'histoire du Lac du Salagou »
- 21/02 : « Expo Tisser l'imaginaire au musée Fleury de Lodève »

Infos : obliques34.fr

Wildcats Flag Football

Le club a une section pour les adolescents (11-16 ans), avec des entraînements les mercredis de 16h30 à 18h30. Les adultes continuent de s'entraîner les mardis et jeudis de 19h30 à 21h30. Le club cherche également à recruter de nouveaux membres féminins.

Infos : wildcats34430@gmail.com

Théâtre adultes avec l'ASCL

L'ASCL propose depuis novembre des cours de théâtre à destination des adultes. Les répétitions ont lieu les mardis de 20h30 à 22h30 à la maison des associations E. Cabanne. Le projet : une représentation sur scène du travail de l'année sous forme d'une pièce de théâtre.

Tarifs : 60€ / an + adhésion

Infos et inscriptions : ascl-stjvededas@orange.fr

Comité de Quartier Nord Saint Jean sur le COM

Après avoir obtenu une protection phonique pour le lotissement de la Marqueroise, nous venons d'obtenir que 16 ha autour du Terral soient consacrés à la création d'espaces environnementaux dans le cadre de la compensation des travaux du COM. Ces terrains seront aménagés et définitivement protégés de toute urbanisation ce qui constitue une plus-value importante pour notre quartier.

Rejoignez-nous pour poursuivre nos actions :

- 30 janvier à 18h : réunion d'information sur le COM.

• Rendre la Mosson aux espaces naturels et l'aménager

Plus d'infos :

comitedequartiernordsaintjean@gmail.com



TRIBUNES

Groupe majoritaire

Groupe Écrivons ensemble l'avenir : François Rio, Christophe Van Leynseele, Mireille Passerat de la Chapelle, Jacques Bruguière, Marie-Laure Mougïn, Roselyne Ferrai, Sylvain Cadiou, Christophe Lefevre et Emmanuelle Nabet.

Manager une équipe d'élus municipaux est un exercice complexe et délicat, où il s'agit de conjuguer des personnalités diverses, des visions divergentes et des ambitions souvent contradictoires. Réussir à constituer une liste paritaire de plus de 35 noms est un exercice difficile. Des compromis sont nécessaires et parfois, ceux-ci arrivent à un point de rupture.

Aujourd'hui, dans un contexte marqué par la polarisation croissante de nos sociétés, cette tâche prend une dimension nouvelle et inquiétante.

Comme sur la scène mondiale, où les discours radicaux se renforcent et les extrêmes gagnent en popularité, les conseils municipaux deviennent parfois le théâtre de tensions exacerbées. À l'image des mouvements populistes qui prospèrent en exploitant les peurs et les frustrations, certains élus locaux adoptent des postures plus tranchées, misant sur la critique systématique et la division pour rallier à eux une base électorale. Cette attitude, loin de servir la démocratie locale, l'affaiblit en creusant des fossés entre les acteurs et en multipliant les obstacles à la coopération. C'est ce que nous traversons aujourd'hui sur notre commune.

La montée des extrêmes dans le monde nous montre combien il est essentiel de promouvoir l'écoute et le compromis pour préserver la cohésion sociale. De même, au niveau municipal, il est primordial de rappeler aux élus que la politique est un art de la coopération. La démocratie locale ne saurait se résumer à un affrontement de convictions ; elle doit être un lieu d'échanges constructifs, une école de respect mutuel. Faute de quoi, la gestion municipale, comme les démocraties modernes, risque de se retrouver bloquée, paralysée par ses propres divisions.

Ne choisissons pas cette voie pour notre commune !

Opposition

Groupe « Ensemble pour les Védasiens » : Véronique Fabry, Jean-Paul Piot, Richard Plautin, Léa Bruel, Claire Maurin, Josette Bianco Chaine, Christian Quintin et Jérôme Blanchard.

Le 10 septembre, nous avons annoncé notre désolidarisation du groupe de M. le Maire. La perte de confiance des élus envers M. Rio se faisait ressentir depuis plus de deux ans pendant lesquels nous avons tenté d'avoir des discussions sereines, réclamé de la transparence sur les dossiers et relevé des écueils de fonctionnement afin de résoudre les nombreux problèmes recensés. Des points d'amélioration lui ont été demandés sur ses écarts de comportement, sur les déviances qui altèrent sa conduite et son attitude, sur la non-prise en compte des avis du groupe et pour finir ses décisions individuelles prises à mauvais escient. Le départ du DGS et de l'adjoint aux finances n'ont fait que renforcer des risques de dérive grandissants. Notre constat est que la source des problèmes n'est autre que M. Rio, qui n'a pas su travailler avec sa propre équipe, dans un grand manque de considération. Si auparavant il tenait parfois compte de l'avis de ces conseillers de confiance, aujourd'hui il n'écoute plus personne et claironne qu'il n'a pas besoin de ses élus. Lorsque nous avons été élus en 2020, les électeurs ont voté pour une liste dont le programme et les politiques publiques correspondaient à leurs attentes : un mieux vivre à Saint-Jean, une préservation de notre cadre de vie, et permettre à notre commune de se développer de manière raisonnable et raisonnée. Nous avons créé le nouveau groupe « ENSEMBLE POUR LES VÉDASIENS » et sommes déterminés à poursuivre nos missions d'élus librement dans le respect de l'intérêt général des Védasiens, des agents et du monde économique et associatif.

Groupe St Jean à venir : Marie-Laure Oms, Emmanuelle Mysona et Paul Liberator de Boisgelin.

F. Rio est responsable d'une crise majeure : perte de ses élus, du directeur des services et du chef des finances. L'opposition désormais majoritaire lui a retiré ses délégations, rendant toutes les décisions dépendantes du conseil municipal.

Cette situation, dénoncée depuis 2020, reflète

son incurie.

Il n'a accordé d'attention qu'au projet privé des Halles. Pourquoi?

Il a ajouté une tranche à la ZAC et la ville devra payer 2,3 millions d'euros.

Alors que des sujets essentiels comme la santé, la circulation et la sécurité sont négligés, et que nos propositions sont systématiquement refusées.

Groupe « Unis pour les Védasiens » : Patrick Hivin, Ludovic Trépreau et Jean-Luc Walczak.

Texte non parvenu dans les délais.

Groupe « Vision védasienne » : Luc Robin, Henri Fontvieille et Arlette Vessiot.

A 18 mois des municipales, la chasse au gros gibier est ouverte et certains à l'affût. Pendant ce temps, les échéances du quotidien et les nombreux projets d'avenir n'attendent pas !

La gouvernance « collective » imposée par les élus nouvellement convertis à l'opposition disruptive, multiplie séances de conseil et commissions. Pour faciliter la prise de décision et l'efficacité de notre Mairie ? Nous en doutons !

Vigilants et motivés au service de « Saint Jean de Védas » et de tous ses citoyens et agents, nous continueront à œuvrer jusqu'à la fin de ce mandat.

Plus d'infos sur Visionvedasienne.com

Vincent Boisseau

Texte non parvenu dans les délais.

Géraldine de Robert de Lafreygère

Texte non parvenu dans les délais.

Valérie Pena

Texte non parvenu dans les délais.

Anne Rimbart

Face à la situation de notre municipalité, c'est en toute conscience et en responsabilité que j'ai quitté la majorité, pour siéger seule, afin d'affirmer mes convictions et garder mon sens critique.

Camille Roland

Texte non parvenu dans les délais.

Florian Sigaud

Texte non parvenu dans les délais.

Gerard Théol

Texte non parvenu dans les délais.

NUMÉROS UTILES

Accueil de la mairie
04 67 07 83 00

Secrétariat du maire
et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale
04 67 47 47 33

Chai du Terral
04 67 82 02 34

École de musique
04 67 85 65 52

École d'arts plastiques
04 67 85 65 52

Médiathèque Jules Verne
04 67 15 47 57

Maison des associations
04 67 82 36 20

Centre communal d'action
sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Maison de la Nature
04 67 13 82 31

Centre Jeunesse
04 99 52 78 75

Accueil de loisirs
périscolaire (ALP)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans
hébergement (ALSH)
04 99 52 20 62

Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais petite enfance
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques
04 67 42 77 16

Urbanisme
04 99 54 98 60

Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée
Métropole
04 67 13 60 00

ON SORT !

DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{ER}

- **Stage de yoga du son**
14h-18h - Maison des associations E. Cabanne
- **Loto des Wildcats**
14h-18h - Salle des Granges
- **Vide-greniers**
9h-15h - Être nous - Salle Tourrière

DU 3 DÉCEMBRE AU 6 JANVIER

- **Exposition « Drôles de bêtes »** - Galerie F. Porras
Vernissage mardi 3
19h

MERCREDI 4

- **Atelier « Attrape-rêve nature »**
10h-12h - Maison de la nature

VENDREDI 6

- **Conférence « le principe de laïcité aujourd'hui : de la liberté à la Religion Civile ? »**
19h - Médiathèque

SAMEDI 7

- **Vide-grenier au profit du Téléthon**
8h-13h - ASCL
- Salle des Granges
- **Atelier créatif « Réalisation de Kokédamas »**
14h-17h30 - Maison de la nature
- **Atelier culinaire « Manger comme on sème »**
14h-17h30 - Maison de la nature
- **Soirée country au profit du Téléthon**
19h-00h - ASCL
- Salle des Granges

DIMANCHE 8

- **Toro paille**
15h-17h30 - Arènes municipales - Club Taurin l'Encierro

LUNDI 9

- **Relaxation sonore**
19h30 - Phénix d'Argent
- Gymnase de la Combe

MERCREDI 11

- **Atelier créatif « Réalisation de breuvages de Noël »**
10h-12h - Maison de la nature

VENDREDI 13

- **Réunion de familles : Des conseils pour bien aborder Parcoursup**
19h - Médiathèque
- **Soirée Jazz**
21h - Jazz Club du Languedoc
- Salle des Granges

SAMEDI 14

- **Marché de Noël**
11h-20h - Domaine du Terral
Nombreux stands : produits artisanaux, spécialités locales, vin chaud, livres, décorations, paniers gourmands, douceurs sucrées, point restauration, buvette... Tout est réuni pour vous plonger dans l'ambiance des fêtes !

Au programme :

- Présence d'une borne à selfies, pour un souvenir photo avec le Père Noël
- 11 h Ouverture
- 11h-13h Ateliers : création d'un « Noelarium » et d'un centre de table pour les fêtes
- 12h Parade circassiens/lutins
- 14h Arrivée du Père Noël, Échassiers et Circassiens

- 14h-17h Ateliers : création d'un « Noelarium » et d'un centre de table pour les fêtes
- 15h Spectacle Féérique
- 16h15 Parade
- 16h30 Concert de Chœurs de Noël (salle de spectacle du Chai du Terral)
- 17h30 - Spectacle Féérique
- 18h30 - Spectacle « feux pirates »
- 19h30 - Feu d'artifice
- 20h - Clôture

DIMANCHE 15

- **Concert de Noël Gospel**
17h - Gospel Giving Singers
- Église

MARDI 17

- **Loto**
14h30 - Résidence Sudalia
- CCAS

DU 17 AU 19

- **Auditions des élèves de l'école municipale de musique**
18h - Salle Verlaine (domaine du Terral)

MERCREDI 18

- **Matinée « Pow-wow »**
10h-12h - Maison de la Nature

DIMANCHE 22

- **Loto du Racing Club Védasien**
14h-18h

DU 23 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER

- **Stages de cirque**
Kerozen & Gazoline



JANVIER

DU 10 JANVIER AU 5 MARS

- **Expo *Convergences***
Galerie F. Porras - Chai du Terral
- Vernissage mardi 14 à 19h

SAMEDI 11

- **Atelier de portage**
10h - Être nous - l'Agence

LUNDI 13

- **Relaxation sonore**
19h30 - Phénix d'Argent
- Gymnase de la Combe

JEUDI 16

- **Stage Fusain**
10h-13h - ART C.H.A.I. - Salle
des Arts (Granges)

VENDREDI 17

- **Soirée Jazz**
21h - Jazz Club du Languedoc
- Salle des granges

SAMEDI 18

- **Café partagé**
10h - Être nous - Comptoir
de saison

• Vœux aux Védasiens

11h - Salle des Granges

- **Théâtre du Chai du Terral**
« Parbleu ! » - 17h

VENDREDI 24

- **Théâtre du Chai du Terral**
« 2048 » - 20h

SAMEDI 25

- **Moment « Chan'thé »**
16h - Médiathèque & école
municipale de musique
- Médiathèque

FÉVRIER

SAMEDI 1^{ER}

- **Stages de flamenco & flamindi & Ateliers bulerías, tangos, flamenco, sevillanas, cola & mantón**
10h-18h45 - ASCL - Maison des associations

- **Théâtre du Chai du Terral Catherine Ringer**
« L'érotisme de vivre... »
COMPLET - 20h

DIMANCHE 2

- **Stage de yoga du son**
14h-18h - ASCL - Maison des associations

DU 1^{ER} AU 12

- **Semaine des écoles associées**
- Concert le 5 février « la musique dans le cinéma » - école municipale de musique

LUNDI 3

- **Relaxation sonore**
19h30 - Phénix d'Argent
- Gymnase de la Combe

MERCREDI 5

- **Café des parents « Être parent aujourd'hui »**
10h30 - Médiathèque

SAMEDI 8

- **Formation des gestes de premier secours**
10h - Être nous - l'Agence

- **Mardi Graves « À la rencontre de l'Octobasse »**
18h30 - Chai du Terral

- **Mardi Graves grand concert « C'est beau l'Hérault »**
20h - Chai du Terral

DIMANCHE 9

- **Mardi Graves Concert des professeurs & stagiaires**
18h30 - Chai du Terral

VENDREDI 14

- **Soirée Jazz**
21h - Jazz Club du Languedoc
- Salle des Granges

LUNDI 17

- **Stage d'éveil musical danse (4-6 ans)**
14h-15h - ASCL - Maison des associations
- **Stage de street dance (10-14 ans)**
15h-16h - ASCL - Maison des associations

DU 17 AU 20

- **Stage de poterie (6-10 ans)**
10h-12h - ASCL - Maison des associations

DU 17 AU 28

- **Stage de cirque vacances d'Hiver (3-5 ans et 6-10 ans)**
Kerozen & Gazoline - Chemin de l'Hérande

SAMEDI 22

- **Café partagé**
10h - Être nous - Comptoir de saison

Médiathèque



Secret Place



Victoire 2



Théâtre la
Chocolaterie



Dates des permanences
de la mutuelle communale



RETROUVEZ TOUT L'AGENDA SUR : SAINTJEANDEVEDAS.FR/AGENDA

Programme communiqué sous réserve de modifications ultérieures.
Programme mis à jour quotidiennement sur saintjeandevedas.fr/agenda





MEILLEURS VŒUX 2025 !



François Rio, Maire de Saint-Jean-de-Védas,
le Conseil municipal
et le Conseil municipal des Enfants
ont le plaisir de vous convier à la présentation de leurs vœux
le samedi 18 janvier à 11h à la salle des Granges.